

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/SF n° 2015.328

Marmande le 31 décembre 2015

Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 14 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 7 décembre 2015 s'est réuni le lundi 14 décembre 2015 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE Sylvie, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : DUBOURG Jean-Luc, FIGUÈS Fatima, CILLIERES Charles

Pouvoirs : de Jean-Luc DUBOURG à Daniel BENQUET, de Fatima FIGUES à Sophie BORDERIE

Marilyn SPECOGNA est désignée secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des conseils municipaux du 2 novembre 2015 et du 14 novembre 2015 sont adoptés à l'unanimité.

M. le MAIRE annonce un dossier distribué pour rectificatif le Dossier n° 26 – Exonération de pénalités (il sera voté selon l'ordre établi) et propose 2 dossiers urgents qu'il soumettra au vote à la fin des dossiers inscrits à l'ordre du jour (Dossiers Urgents – Tarif location des chalets et Exonération de pénalités – Entreprise Techno Logistique). La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

Dans son propos introductif, M. le MAIRE trace quelques lignes de bilan en cette fin d'année. Il remercie tout d'abord les services municipaux à l'occasion de l'organisation des élections régionales. Il insiste sur la mise en place pour 2016 d'une gestion prévisionnelle des emplois et carrières, pour permettre de conserver l'expertise des services.

Il qualifie 2015 d'année difficile au plan politique avec le marasme des idées et la perte de la notion d'intérêt général. Cela provoque un politique bashing qui rejaillit injustement sur les élus locaux. Autre cause, la montée des frustrations et la rupture du pacte social qui favorisent les expressions extrémistes. Nous devons ajouter à notre niveau et dans le respect de nos compétences, cette image.

Nous avons aussi connu une année budgétaire difficile avec la baisse des dotations de l'Etat mais le plus difficile est à venir.

2015 a aussi vu l'éclosion de nos deux projets majeurs : la participation citoyenne et Centre Ville Cœur de Vie. Pour ce dernier, la logique semble mieux comprise et nous pouvons en faire un bilan positif.

Pour demain notre chantier politique passera par la mise en place d'une charte de l'élu municipal avec l'engagement de libérer la parole, tout en combattant les idées qui seront en désaccord avec cette charte. Nous devons accentuer nos efforts au plan social pour protéger les plus fragiles.

Notre administration emprunte les chemins de la modernité en travaillant en mode projet permettant d'agir dans la transversalité. Demain l'axe central de cette administration devra être le service de la Citoyenneté.

M. le MAIRE fait part d'une « escapade » à Portogruaro en vue d'établir avec le nouvelle municipalité de Centre Droit un plan d'avenir ne portant plus seulement sur des relations d'amitié mais aussi de travail sur des sujets comme la jeunesse, l'économie ...

Pour terminer ce propos, M. le MAIRE souligne que les innovations pour l'animation des fêtes de Noël auront permis d'attirer du monde en centre ville et de redonner le sourire aux enfants et aux parents.

Dossier n°1 – Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable – Partie Nord et Sud de la Commune de Marmande

Dossier n°2 – Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement de la commune de Marmande - Partie centrale - Année 2014

S. CARBONNET présente le cadre règlementaire et les faits marquants de l'exercice 2014 et les évolutions tant sur le prix sur les trois secteurs que la qualité de l'eau.

M. CERUTI évoque des pertes en réseau qui sont considérées comme traitées malgré qu'elles ne soient pas consommées.

M. le MAIRE indique que dans le cadre de prises de compétence dans d'autres collectivités ce fait explose. Il signale qu'il faut attendre les résultats d'une étude menée à VGA.

M. Benoît BATUT, responsable de Véolia Lot et Garonne indique que le rendement du réseau est de 80 % ce qui est remarquable.

M. CERUTI s'interroge sur la pertinence de la poursuite des forages profonds, M. BATUT lui précise qu'ils viendront peu à peu en complément des autres ressources.

M. CERUTI comme les années précédentes pose la question du pourquoi déléguer à de grands groupes ce qui peut représenter une plus value pour nos collectivités ?

M. le MAIRE lui répond que prendre la compétence et gérer en régie ne peut se décider comme ça mais les marmandais pourront en toute transparence prendre connaissance des documents servant à ces études sur le site de la Mairie.

J. HOCQUELET évoque la différence de 20 % entre les tarifs du Nord et les autres et pense qu'il serait correct que tous les marmandais paient le même prix de l'eau. M. le MAIRE lui rappelle que cela est lié à l'histoire, à divers contrats et syndicats et que pour l'instant il n'y a pas de solution immédiate à cela.

A. VERDIER constate que ces contrats datent d'avant l'arrivée de la nouvelle équipe.

Actés

Dossier n°3 – « Centre-ville Cœur de Ville » – Réaménagement et requalification de la place du Marché, rues de la République, de la Filhole et Clavetière
Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de VGA au profit de la commune.

Dossier n°4 – « Centre-ville Cœur de Ville » – Réaménagement et requalification du Boulevard Richard Cœur de Lion et placette de la Filhole –
Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de VGA au profit de la commune.

P. LABARDIN présente les deux transferts de maîtrise d'œuvres temporaires entre VGA et la commune de Marmande concernant les travaux de voirie de la place du marché, des rues Clavetière, de la Filhole et de la République pour le dossier 3 ainsi que le boulevard Richard Cœur de Lion, la placette de la Filhole et la terrasse du Château pour le dossier 4, ceci pour

permettre la construction d'une large passerelle sur le Trec, d'un ascenseur et d'un escalier qui faciliteront l'accès au Centre Ville.

Pour M. CERUTI, ces aménagements serviront à tous ceux qui viendront sur Marmande, il souhaiterait donc que le financement soit élargi à VGA.

M. le MAIRE lui précise que chaque commune a son schéma d'accessibilité et que rien n'obligeait à réaliser cet ascenseur et escalier seulement la volonté d'établir un cordon ombilical entre le parking de la Filhole et le Centre Ville.

A. MAHIEU note une vive inquiétude chez les commerçants et évoque la possibilité de revenir sur certains aspects du plan de circulation.

M. le MAIRE insiste sur le fait que ce qui pouvait être modifié l'a été. Nous devons avoir le courage de changer les choses et d'assumer nos choix.

M. CERUTI sur le problème des commerces pointe le fait de la baisse du pouvoir d'achat et s'interroge sur le coût et les éventuels dépassements de tous ces travaux. Il note également que la présence des arbres sur la place du Marché pourraient dissimuler les arcades ce qu'il trouve dommageable.

M. le MAIRE signale que le rapport sur les coûts sera présenté lors d'un prochain conseil et que pour les arbres rien n'est encore acté. Ceci est en attente de la concertation avec tous les acteurs.

J. HOCQUELET s'interroge sur le lancement des travaux alors que l'on n'a pas tiré le bilan du nouveau plan de circulation ce à quoi M. le MAIRE répond qu'en raison des délais administratifs le montage des dossiers ne pouvait attendre et que les travaux ne débuteront qu' au mois d'août bien après la période d'essai. Il signale que des modifications ont déjà été apportées avec la réouverture de la rue Abel Boyé pour permettre de rejoindre plus facilement la route de Tonneins.

P. LABARDIN ajoute que l'ensemble de la population et les commerçants seront consultés pour la place du Marché.

S. BORDERIE a le sentiment qu'avec la réouverture de la rue Abel Boyé, on revient sur le principe d'un Centre Ville Piéton. Pour M. le MAIRE, ce n'était pas l'objectif prioritaire. Il s'agissait de ne pouvoir traverser la ville par l'axe Libération – République.

J. HOCQUELET précise qu'il ne conteste pas la concertation.

M. CERUTI revient sur un projet route de Bordeaux et demande à ce que l'on soit vigilant sur la délivrance des permis de construire, M. le MAIRE lui répond que pour l'instant aucun permis n'a été déposé, mais avoue que le SCoT qui n'est pas de son fait ne lui permettra pas de s'y opposer.

P. LABARDIN annonce que dans le cadre du PLU en préparation, cela sera plus restrictif.

L. VALAY note qu'avec la réouverture de la rue Abel Boyé la circulation n'est plus la même et que les riverains ont gagné en qualité de vie.

A. MAHIEU revient sur l'inquiétude voire le pessimisme de certains commerçants dont le Cœur des remparts mais M. le MAIRE conclut que le Cœur du projet ne bougera pas.

Dossier n°3 et n°4:

Votants : 32 Abstention : 5 (MAHIEU – HOCQUELET – BORDERIE (+ Pouvoir FIGUES) – CERUTI) - Exprimés : 27 Contre : 0 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°5 – Schéma Départemental de Coopération intercommunale de Lot-et-Garonne – Approbation

M. le MAIRE fait part de schémas plus ambitieux dans d'autres départements. Il propose d'approfondir la réflexion sur le rapprochement avec des communautés voisines et donc de s'abstenir sur ce dossier comme l'a fait le conseil communautaire de VGA.

J. HOCQUELET est d'accord sur la proposition minimaliste de la Préfecture ce qui n'empêche pas la discussion avec les autres intercommunalités. Il votera donc ce schéma en cohérence avec son vote à la CDCI.

M. le MAIRE souligne un manque de consultation en amont.

M. CERUTI regrette que ces schémas accentuent la fracture entre les citoyens et leur représentation. Il s'opposera sur le fond.

M. le MAIRE signale qu'il faudra bien se conformer aux lois de développement local que les grands projets passent par l'intercommunalité, à charge pour les communes d'organiser la diffusion des services à la population.

M. CERUTI pointe le manque de moyens des communes et la complexification des transferts qui empoisonnent la vie quotidienne des administrés. M. le MAIRE précise et tempère en lui citant des exemples d'investissements que n'auraient pu réaliser des communes (crèches, maisons de Santé ...).

Votants : 32 - Abstention : 26 - Exprimés : 6 - Contre : 1 (CERUTI) - Pour : 5 (MAHIEU - HOCQUELET - BORDERIE (+ Pouvoir FIGUES) - GAY - Dossier adopté à la majorité

Dossier n°6 – Mise en œuvre du Schéma de mutualisation des services : création de services communs entre Val de Garonne Agglomération, Marmande et Tonneins

P. LABARDIN présente le schéma de mutualisation entre VGA, Marmande et Tonneins qui concerne dans un premier temps trois services : les Ressources Humaines, le service juridique et Achats Publics, l'informatique. Il explique les conséquences pour les agents et précise que tous ont été reçus individuellement et ont participé aux réunions de concertations.

M. le MAIRE souligne que les économies n'arriveront que lors de la troisième et quatrième année d'application pour produire leur plein effet sur la cinquième année.

P. LABARDIN précise que les services financiers seront mutualisés au 1^{er} juillet 2016 pour un effet au 1^{er} janvier 2017.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°7 – Conventions relatives au protocole de préfiguration de l'agence nationale de rénovation urbaine et d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière des propriétés bâties dans le cadre du Contrat de Ville

Dans le cadre du contrat de ville, M. le MAIRE rappelle qu'un quartier de Marmande est éligible à la politique de la ville avec sur ce quartier le plus gros bailleur social qui pourrait bénéficier d'exonérations sur le foncier bâti en contre partie de travaux d'améliorations. Il précise que ce dossier est complexe et qu'il nécessite un complément d'ingénierie.

J. HOCQUELET s'étonne de voir la participation du Conseil Départemental dans ce dossier et qu'à sa connaissance il n'a pas été saisi.

M. le MAIRE lui répond qu'il ne tardera pas à l'être et regrette sur ce dossier malgré une communication tapageuse de l'Etat, il ne connaît pas encore le niveau d'interventions financières alors reconstruire, rénovation énergétique, améliorer la sécurité, la circulation, favoriser le lien, mais avec quelles enveloppes ?

M. CERUTI propose de partir des besoins et exigences des citoyens. Ils sont importants, alimentons la réflexion et inversons les demandes.

Pour M. CALZAVARA, les besoins sont identifiés mais elle trouve dommageable que dans un tel dossier, les autres quartiers soient discriminés.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°8 – Subvention de fonctionnement Conseil Citoyen

B. CAMPS présente l'organisation et le rôle du Conseil Citoyen du quartier Baylac-La Gravette et d'accorder par cette délibération le versement de la subvention initialement prévue.

M. CERUTI demande s'il y aura des élus au sein de ce conseil et se porte volontaire. B. CAMPS lui précise seulement un représentant du Préfet et M. le MAIRE lui indique que ce conseil, sa composition sont imposés par la loi et qu'il se transforme en association pour pouvoir percevoir et gérer les subventions.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°9 – Composition des commissions municipales et désignation des membres - Modification

M. le MAIRE explique que la nomination d'un 9^{ème} adjoint entraîne de fait la modification des commissions municipales. Il liste les 4 commissions.

Pas d'intervention

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Pôle Cadre de Vie :

Dossiers Urbanisme :

Dossier n°10 – Avis sur le projet de modification n°01 du SCOT

21 h 25 – Départ de Brigitte CAMPS

21 h 30 – Arrivée de Jean-Luc DUBOUG (pouvoir à D. BENQUET annulé)

21 h 35 - Arrivée de Charles CILLIERES

D. DUTHEIL présente les modifications simplifiées à apporter au SCot pour plus de réalisme.

M. CERUTI est opposé à cette modification

Votants : 32 Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 1 (CERUTI) - Pour : 31 – Dossier adopté à la majorité

Dossier n°11 – Avenue Stéphane Hessel – Régularisation des échanges entre la commune et la société Claude Prévot

D.DUTHEIL présente le régularisation des échanges entre la commune et la société PREVOT

M. CERUTI souhaiterait connaître le montant total des sommes engagées pour le développement de la Ste LISI-CREUZET

M. le MAIRE précise que seuls les investissements de l'avenue Stéphane Hessel sont concernés

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°12 – Parcelle cadastrée section EH n°65 – Renonciation au bénéfice de l'emplacement réservé n°40.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°13 – Vente d'un immeuble sis 85 rue de la Libération – Cadastéré section ES n° 389-390

Votants : 32 - Abstention : 1 (CERUTI) - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Eau et Assainissement :

Dossier n°14 - Modification du montant de la redevance appliquée au dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Thivras.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Pôle Ressources :

Dossiers Finances :

Dossier n°15 – Avances sur subventions 2016 aux Associations de la Commune de Marmande, au CCAS et à l'EPA Cité de la Formation Marmande.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°16 – Cadence d'Amortissement Installation d'un système de vidéosurveillance au compte 21568

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°17 – Création de tarifs de vente de cabas à la Médiathèque

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°18 – Décision modificative n° 3 du budget principal de la ville de Marmande

21 h 45 – Départ de Didier DUTHEIL

J. JACQUET présente et détaille les modifications prévues à la section de fonctionnement.

M. le MAIRE constate qu'un nouveau dynamisme, fruit de la politique menée, s'installe sur la commune

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°19 – Effacement de dettes et créances admises en non-valeur

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°20 – Détermination de la subvention d'équilibre 2015 du budget annexe du parc de stationnement

J. JACQUET présente le montant de la subvention d'équilibre du parc de stationnement.

L. VALAY pointe un dossier désagréable pour un équipement qui aura coûté très cher aux marmandais.

Pour M. CERUTI ce parking participe au dynamisme du Centre Ville, M. le MAIRE confirme même si pour lui le montage de ce dossier a été un peu particulier.

A VERDIER se fait préciser que l'emprunt sera clos en 2019.

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°21 - Attribution d'une Subvention d'Equipement au Football Club Marmandais

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°22 – Octroi protection fonctionnelle à deux agents municipaux

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°23 – Octroi protection fonctionnelle à deux agents municipaux

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°24 – Octroi protection fonctionnelle à trois policiers municipaux

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°25 – Attribution d'une subvention complémentaire à l'Amicale Culturelle et Sportive des agents communaux

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Marchés publics

Dossier n°26 – Exonération de pénalités

Votants : 31 - Abstention : 1 (CERUTI) - Exprimés : 30 - Contre : 0- Pour : 30 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°27 – Adoption d'une convention de groupement de commande entre la Ville de Marmande et la ville de Tonneins en vue de la passation d'un marché pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif sur les communes de Marmande et Tonneins.

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Ressources Humaines :

Dossier n°28 – Désignation du Centre de Gestion de Lot-et-Garonne pour négocier Contrat Groupe Assurance Statutaire 2017/2020 pour les besoins de la Commune de Marmande

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°29 – Instauration D'une Gratification Pour Un Stagiaire De L'enseignement Supérieur

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°30 – Rémunération des Agents Recenseurs

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°31 – Conservatoire à rayonnement municipal de Marmande Modification du tableau des emplois des non titulaires

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°32 – Logements de fonction municipaux – modification de la liste des emplois ouvrant droits à un logement par nécessité de service

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°33 – Convention avec l'AIPIS – Mise à disposition de personnel

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Pôle Services à la Population :

Dossiers Culture

Dossier n°34 – Contrat de location du Comoedia

L. VALAY présente l'ensemble du contrat de location du Comoedia (Règlement intérieur, sécurité, tarifs).

M. CERUTI demande s'il pourra y tenir des réunions d'élus, M. le MAIRE lui précise que deux cas pourront se présenter si l'on est en campagne électorale ou non.

R. CHRISTEN demande si un état des lieux et le versement d'une caution sont prévus, L. VALAY confirme.

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°35 – Création des tarifs du Grand et Petit Comoedia

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°36 – Gratuité du Grand Comoedia pour l'Université Populaire

P. LABARDIN, L. VALAY, M.F BOUGUES, A. MAHIEU ne prennent pas part au vote

Votants : 27 - Abstention : 0 - Exprimés : 27 - Contre : 0- Pour : 27 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°37 – Subvention exceptionnelle pour l'association UPOP (Université Populaire)

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°38 – Subvention à l'association Egrégore

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°39 – Subvention à l'association Prométhée

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°40 – Acquisition d'œuvres d'art

L. VALAY fait part au Conseil de l'opportunité d'acquérir 3 œuvres du peintre d'Abel Boyé pour 5 000 €.

A. MAHIEU se dit ravie de voir s'enrichir la collection Abel Boyé

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°41 – Subvention à l'association Kit Culture

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Sports :

Dossier n°42 – Contrôle de sécurité des équipements sportifs et des aires de jeux
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°43 – Création de tarif pour le prêt des minibus
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°44 – Subventions exceptionnelles à l'Association du Sport Adapté Marmandais, au Cyclo Club Marmandais section BMX
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Marmande Tranquillité :

Dossier n° 45 - Gratuité d'occupation du domaine public – Fête Foraine 2016
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Education :

Dossier n°46 – Signature du Contrat enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Etat-civil :

Dossier n°47 – Ouverture Dominicale pour l'année 2016 pour les commerces de la ville de Marmande.

S. DE LAMARLIERE fait part de la loi Macron permettant de porter le nombre d'ouvertures dominicales pour les commerces de 5 à 12.

M. CERUTI est fermement opposé à ces dérogations.

Votants : 31 - Abstention : 0- Exprimés : 31 - Contre : 1 (CERUTI) Pour : 30 – Dossier adopté à la majorité

Dossier Urgent – Tarif location des chalets de Noël
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Urgent – Exonération de pénalités (Entreprise Techno Logistique)
Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31- Contre : 0- Pour : 31– Dossier adopté à l'unanimité

Décisions

- ♦ Décision n° 2015.199 – 27.10.15 - Contrôle Préalable à la Réception des Travaux d'Assainissement « passage caméra » - Marché n°15.21
- ♦ Décision n° 2015.200 – 28.10.15 - Mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue Creuzet – Marché n° 15.04 – Avenant n°1
- ♦ Décision n° 2015.201 – 28.10.15 - Festival Urbance – Démonstration Parkour et sports urbains
- ♦ Décision n° 2015.202 – 28.10.15 - Festival Urbance – Organisation Contest
- ♦ Décision n° 2015.203 – 29.10.15 - Réhabilitation couvertures zinguerie - Marché n°15.12. - Lot n° 3 - Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2015.204 – 29.10.15 - Contrat de maintenance PostOffice BL Scan Courier
- ♦ Décision n° 2015.205 – 04.11.15 - Jumelage : Visite d'une délégation à Portogruaro (Italie) - Remboursement de frais
- ♦ Décision n° 2015.206- Convention de mise à disposition de l'Agence du Commerce en faveur de l'association des commerçants et artisans Les Vitrites de Marmande
- ♦ Décision n° 2015.207 - Convention de formation avec AFEC (Madame EL AYDI Saadia)

- ♦ Décision n° 2015.208 - Autorisation d'ester en justice – Désignation d'un avocat
Requête de Madame LADEVEZE Anne à l'encontre de la décision du Maire en date du 19 août 2015
- ♦ Décision n° 2015.209 - Souscription des contrats d'assurance du personnel -Risques statutaires Marché n°15.18
- ♦ Décision n° 2015.210 - Contrat de location de l'appartement n°1, 5 rue Arago, Marmande, à Mademoiselle Emmanuelle TUJAS
- ♦ Décision n° 2015.211 - Contrat de location de l'appartement n°2, 5 rue Arago, Marmande, à Monsieur Henri LEFEVRE
- ♦ Décision n° 2015.212 - Vente de véhicules - Mini Bus Ford Transit
- ♦ Décision n° 2015.213 - Reconstruction de la piste d'athlétisme du stade municipal de Marmande Marché 14.15 – Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2015.214 - Contrat de location et maintenance pour copieur Communication
- ♦ Décision n° 2015.215 - Annulation de la Régie de recettes : Restauration adultes dans les écoles.
- ♦ Décision n° 2015.216 - Frais d'assurance du Collectif Téléthon Marmande 2015
- ♦ Décision n° 2015.217 - Souscription des contrats d'assurance pour les besoins de la commune -Marché 2014.01 Avenant n°1
- ♦ Décision n° 2015.218 - Extension du réseau de vidéo protection Marché n°15.22
- ♦ Décision n° 2015.219 - Restauration De La Chapelle Caillade Marché n° 15.09
- ♦ Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2015.220 - Convention de formation avec l'AFPCN (Monsieur Bertrand HEBERT)
- ♦ Décision n° 2015.221 - Don d'un Violon ½ neuf « Chanterelle »
- ♦ Décision n° 2015.222 - Mise à disposition d'une licence IV
- ♦ Décision n° 2015.223 - Tarifs restauration scolaire Centre de Loisirs Associé à l'Ecole
- ♦ Décision n° 2015.224 - Demande de subvention au Conseil Départemental
- ♦ Décision n° 2015.225 - Don d'un fonds d'archives par Madame Yolande FOURASTIE
- ♦ Décision n° 2015.226 - Don d'un fonds d'archives par Monsieur Roger MATTE
- ♦ Décision n° 2015.227 - Don d'un fonds d'archives par Monsieur Philippe BUYTET
- ♦ Décision n° 2015.228 - Contrat De Maintenance De Télésurveillance avec La Société ALVIS
- ♦ Décision n° 2015.229 - Location petit train touristique et Hébergement
- ♦ Décision n° 2015.230 - Contrat De Maintenance Des Equipements De Fermeture Avec La Société Dorma

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 30.

Le Secrétaire de séance,
Marilyn SPECOGNA



Le Maire de Marmande,
Daniel BENQUET

